Commune
État civil
Sport
Police municipale
Associations
Culture
Nouvelle activité
Vannes agglo
Le savez-vous ?
Bloc-notes
Conseil municipal
Expression libre

N° 31
Novembre
2016

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Commune

Ne jetez pas vos anciennes chaussures !

En mars prochain, Christine TEXIER, adjointe aux affaires sociales, souhaite associer la commune à une des opérations solidaires des KIWANIS : « *Toutes pompes dehors* » au profit de l'Association Onco Plein Air (AOPA), une association qui vient en aide aux enfants et adolescents atteints de cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et Angers. Il s'agit pour cela de recueillir des chaussures dont vous n'avez plus l'usage.
Pendant les longues soirées d'hiver, **triez vos placards**, faites de la place et mettez de côté les chaussures : tout type de chaussures dont vous n'avez plus l'usage, adultes ou enfants, mais en état de marche. Elles seront collectées en mars 2017 et vendues au profit de l'AOPA pour offrir un peu de réconfort aux enfants durement touchés par la maladie. Merci d'avance. www.kiwanis-vannes.org/ - www.aopanantes.fr/

Marché de Noël...

Notre 2e marché de Noël, organisé par la municipalité, avec les associations et les commerçants, se déroulera **jeudi 15 décembre de 17h à 20h, place de l'Église.** Spectacles de rue, jeux gratuits pour les enfants et les plus grands et bien sûr présence du Père Noël (disponible pour vos photos souvenirs). Vin chaud, chocolat, gâteaux, marrons grillés, cidre vous seront proposés par nos associations lors de ce moment convivial.

...Spectacle et repas de Noël

Comme chaque année, la municipalité offrira aux enfants des deux écoles **un spectacle jeudi 15 décembre**. La compagnie Hémisphère de l'ouest artiste clown, assurera deux représentations, l'une, le matin pour les maternelles, l'autre, l'après-midi pour les primaires.
Le repas de Noël au restaurant scolaire sera servi mardi 13 décembre.

Recensement

Le recensement général de la population surzuroise aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017.** La Mairie recrute **7 agents recenseurs** pour cette période. Deux demi-journées de formation sont prévues début janvier.
Mission : dépose et collecte des imprimés, aide au remplissage des questionnaires.
Profil : sens du contact, bonne présentation, discrétion, méthode, disponibilité (travail en soirée et les samedis), ténacité et écriture très lisible.
Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV à Madame le Maire :
1, place Xavier de Langlais – 56450 SURZUR ou mairie@surzur.fr, **avant le 5 décembre 2016.**
Renseignements : Agnès LIBERGE (02 97 42 12 52)

Faites-vous connaître sur www.surzur.fr

Vous êtes un professionnel, une association, vous proposez des gites ou chambres d'hôte sur la commune de Surzur. Profitez du nouveau site internet pour faire connaître votre activité : en deux clics et c'est gratuit !
Mode d'emploi :
- page d'accueil, aller dans « annuaire des contacts »
- en bas, à droite, « proposer un contact »

Complétez le formulaire et envoyez. Si vous rencontrez une difficulté : multimedia@surzur.fr

Une balade thermique à Surzur samedi 4 mars 2017

Accompagnés d'un spécialiste de l'Espace Info Energie, découvrez les défauts et les qualités de plusieurs logements, grâce à une caméra infrarouge. Ce sont des maisons de Surzurois volontaires, des maisons qui ressemblent à la vôtre, que nous allons thermographier de l'extérieur et en temps réel. En seconde partie de matinée, un café croissant vous permettra d'échanger avec le spécialiste de l'Espace Info Énergie sur la rénovation des logements. **C'est une démarche entièrement gratuite, alors profitez-en** ! Le rendez-vous est donné samedi 4 mars à 8h30 sur le parking de la salle des fêtes.
Vous habitez une des rues suivantes : **rue de Lann Floren et lotissement Lann Floren, rue du Château d'eau, rue Théodore Botrel** et vous souhaitez que votre maison soit thermographiée pendant la balade thermique, n'hésitez pas à vous inscrire.
Renseignements et inscriptions auprès de Mme CARROT conseillère de l'Espace Info Énergie : au 02 97 26 25 25 ou infoenergie@pays-vannes.fr

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN
André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire dès maintenant sur les listes électorales de Surzur et **avant vendredi 30 décembre 2016 à 16h30.**
Démarche à suivre : se présenter en mairie ou s'inscrire en ligne https://mon.service-public.fr
Pièces à fournir :
• carte d'identité ou passeport en cours de validité
• un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et à l'adresse de Surzur (facture EDF, SAUR, dernier avis d'imposition…).
Les personnes qui ne peuvent se présenter personnellement en mairie ont la possibilité de :
• se procurer l'imprimé (sur Internet sur le site www.interieur.gouv.fr) et le transmettre par la poste avec tous les justificatifs demandés
• ou donner un mandat écrit (sur papier libre) à une tierce personne pour effectuer l'inscription à leur place.
Changement d'adresse sur la commune :
Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales de Surzur mais ayant changé d'adresse sur la commune sont également invitées à communiquer leur nouvelle adresse (joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture EDF…).
Les jeunes ayant eu 18 ans cette année sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Enfance / Jeunesse

Les structures (multi-accueil, ALSH 3-11 ans et AJI 10-17 ans) seront fermées la semaine du 26 au 30 décembre.
De plus l'AJI 10-17 ans et le multi-accueil seront fermés lundi 2 janvier 2017. L'ALSH sera ouvert lundi 2 janvier en fonction du nombre d'enfants inscrits. Vous avez jusqu'au lundi 5 décembre pour faire connaître vos besoins pour cette journée (clsh@surzur.fr).
Les inscriptions pour les vacances de Noël débuteront à la maison de l'enfance, lundi 5 décembre 2016.
ALSH (3-11 ans) : du 5 au 9 décembre de 17h30 à 19h00
AJI (10-17 ans) : du 5 au 7 décembre de 17h30 à 19h00

Les enfants de l'accueil de loisirs fêtent Halloween

Information jeunes (14- 17 ans) :
Une sortie est prévue pour les jeunes de 14 à 17 ans au laser games, mercredi 30 novembre.
De façon à organiser la prochaine sortie, Tristan vous attend à la Maison des Jeunes, le mercredi de 17h00 à 19h00 (en période scolaire).

État civil

Mariages : tous nos vœux de bonheur !
22 octobre : Jérémy HURÉ & Stéphanie DABANCOURT - 27 route de Bel

Naissances : toutes nos félicitations !
14 octobre : Arthur LE ROCH - 3 rue Saint Symphorien
26 octobre : Lise COQUELIN - Chemin de la croix rouge

Parking de la pharmacie

Le nouveau parking de la pharmacie est un parking privé, le terrain et les travaux ont été intégralement payés par M. et Mme DURAND.
Le parking devant la pharmacie est également privé. Ces stationnements sont indispensables au bon fonctionnement de l'officine pour le plus grand confort de tous et particulièrement pour nos anciens et les malades.
Nous vous demandons de ne pas les encombrer pour un usage autre que celui de la pharmacie.
M. et Mme DURAND ne sont pas opposés à un usage limité du nouveau parking pendant les heures de rentrée et sortie des classes à la condition que des places soient disponibles sur le devant de l'officine.

Les bénévoles de la médiathèque de retour au multi-accueil

Les bénévoles de la médiathèque ont repris leurs séances de lecture au multi-accueil jeudi 20 octobre pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les enfants ont pu découvrir de nouvelles histoires et manipuler les livres. Ils ont passé un agréable moment de partage avec Josy et Josiane.

Nouvelle procédure d'obtention de la carte d'identité

À compter du **1er décembre 2016** et dans le cadre de la réforme des préfectures, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports est unifiée et ne sera possible que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil pour les passeports biométriques. **Vous ne pourrez donc plus remplir votre dossier de demande de CNI en mairie de Surzur**, il faudra vous rendre dans les mairies équipées : Theix-Noyalo, Sarzeau, Muzillac, Vannes…
Pour rappel, la durée de validité des CNI est désormais de 15 ans pour les personnes majeures.

Appel au civisme

La plate-forme des déchets verts est mise à la disposition des Surzurois et permet d'accueillir les tontes et tailles de votre jardin. Depuis plusieurs mois, les services techniques remarquent une recrudescence d'emballages et de pots plastiques...
Ces déchets verts sont évacués, stockés et broyés sur des terres agricoles surzuroises. Il est donc important de ne pas polluer le tas de déchets verts afin d'éviter une pollution visuelle et environnementale du secteur d'épandage.
Quand les conditions climatiques deviendront trop pluvieuses, l'accès au site de la plate-forme du Gouarh sera fermé temporairement et nous vous invitons à vous rendre à la déchetterie de Bonnervo à Theix -Noyalo. **Merci de votre compréhension.**

Sport

Calendrier sportif : décembre 2016

Vendredi 2 : Ligue 7 pays de Vannes – Prinquiau (foot à 7 loisirs adultes) à 21h15
Samedi 3 : Surzur – Pays de Rochefort (football jeunes U17) à 15h
Samedi 10 : Surzur – CCk Vannes (football jeunes U13) à 14h30
Samedi 17 : tournoi de foot en salle de l'ES Surzur (13h à 21h)
Dimanche 18 : • Surzur – Vannes PPS (football seniors masculins) à 15h
• Surzur – TC La Gacilly 2 (tennis seniors féminins) toute la journée

Police municipale

Bruits de voisinage

Il est rappelé qu'**aucun bruit** particulier ne doit, **par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** (exemple : aboiements de chiens, tondeuse…). Le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police, peut constater toute infraction. Chaque contrevenant risque une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 € ainsi que la confiscation de l'objet ou animal à l'origine des nuisances.

Entretien des végétaux

Il est rappelé que chaque particulier doit entretenir les végétaux plantés sur son domaine privé dès lors qu'ils débordent sur le domaine public. Chaque année, de nombreux incidents pourraient être évités grâce à un entretien régulier et préventif des plantations. Toute négligence pourra être punie d'une amende de 1500 €.

Cyclistes : rappel des règles

Équipements obligatoires :

- Catadioptres : arrière rouge, oranges latéraux, avant blanc et sur les pédales.
- Avertisseur sonore (*uniquement timbre ou grelot*).
- Deux dispositifs de freinage efficaces.

Équipements obligatoires de nuit ou de faible luminosité :

- Feux de position allumés à l'avant (jaune ou blanc) et à l'arrière (rouge).
- Gilet haute visibilité

Équipements recommandés :

- Écarteurs de danger à l'arrière et à gauche
- Port du casque (indispensable pour les enfants et les parents)

Parents, vérifiez les vélos de vos enfants.

Ligne blanche et passage piéton

Il est rappelé que tout franchissement de ligne blanche continue est punissable par une peine d'amende de 90 € et le retrait de 1 point sur le permis de conduire. Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons engagés dans la traversée d'une chaussée. Tout contrevenant risque une amende 90 € et un retrait de 4 points sur le permis de conduire. Le passage piéton Rue des Sports, devant l'école Victor Hugo, est pourvu d'une ligne blanche. Pour la sécurité de chacun, tous les conducteurs sont appelés à **ne pas manœuvrer à cet endroit pour accéder au parking devant le restaurant scolaire.**

Réunion publique avec la gendarmerie

Réunion mardi 29 novembre à 19h à la Mairie. Thème : les escroqueries sur internet, comment se prémunir ? Quels sont les bons réflexes ?

Culture

Médiathèque

Exposition « Tilou : sa passion, son cheminement »

Tous les chemins peuvent mener à Surzur. Tilou a eu l'honneur de participer au 1er salon des arts de notre commune avec des œuvres figuratives.

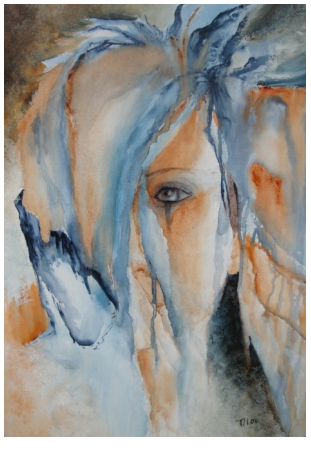

L'environnement apaisant du territoire lui a permis de donner libre cours à sa passion et d'appliquer avec ferveur une de ses pensées « s'interroger pour évoluer, génère l'existence de l'artiste. Sans cet aiguillon, il stagne et lentement disparait ».

Ses pinceaux vont alors l'emmener vers une forme d'abstraction.

Cette exposition retrace son cheminement artistique et il vous appartient de suivre le cours de son œuvre. Prenez le temps de voir que toute forme d'art est affaire de cœur et d'envie.

Exposition visible du 29 novembre au 31 décembre.

Vernissage vendredi 2 décembre à 18h30.

Contact : 02 97 42 17 56 / mediatheque@surzur.fr

Associations

Une incroyable récolte !

150 litres de verre, soit environ **250 bouteilles**, le triple de récipients en alu, autant en bouteilles plastiques et **750 litres bien tassés de déchets divers**, sachets ou sacs en plastique, vêtements, cartons variés, bois et morceaux indéterminés de plastique, pots de peinture…, tel est le bilan incroyable des déchets ramassés le 8 novembre dernier par les adhérents de l'Association de Défense de l'Environnement de Surzur (ADES) sur les 2 km de la D183 entre Aquagolfe et la RN 165. Environ, 15 déchets par mètre linéaire de bas côté, INCROYABLE ! Déjà le 18 octobre, entre Surzur et Le Hézo, ADES avait récolté 2 m³ de déchets variés, dont un évier, des pots de peinture, une lunette de WC… sur les 5 km du parcours. Tous ces déchets, sont autant de gestes d'incivisme qu'une pollution visuelle, mais surtout à terme, une pollution insidieuse de nos cours d'eaux et de nos côtes, par leur fragmentation lors de l'entretien des fossés.

Ateliers de peinture

L'association Familles rurales vous propose de nombreuses activités que vous pouvez découvrir sur son site www.famillesrurales.org/surzur. Parmi celles-ci, figure la peinture où il reste quelques places. Les ateliers ont lieu le mardi (de 10h00 à 12h00 ou de 14h00 à 16h00) et le jeudi (de 18h30 à 20h30) pour les adultes ; le vendredi de 16h00 à 17h15 pour les enfants. Il est possible d'intégrer ces ateliers, animés par Fleur, en cours d'année. Les fêtes de Noël approchent, si vous êtes en manque d'idées, vous pouvez offrir ce cadeau à l'un de vos proches. Vous pouvez nous contacter à famillesruralessurzur@laposte.net. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Marche au profit du Téléthon

L'Association "Un pied d'vant l'autre" organise dans le cadre du Téléthon **samedi 3 décembre** une randonnée sur la commune de Surzur. Départ de la salle des Sports à 14h. Deux circuits seront proposés. Une participation de 5 € sera demandée à chaque randonneur. À l'issue de la marche le "Bel Automne" vous proposera vin chaud et gâteaux. **Venez nombreux !**

Amicale « Les enfants d'abord »

Le vide grenier de Surzur du dimanche 30 octobre a été un franc succès. Organisé par l'amicale de l'école publique Victor Hugo depuis 5 ans, il a accueilli 1500 visiteurs et réuni plus de 70 exposants ! Tous ont pu apprécier la bonne humeur des bénévoles et organisateurs et profiter de la buvette où étaient servis les boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes… sans oublier la soupe au potiron ! Les fonds récoltés permettent de participer aux financements des projets pédagogiques des enfants pendant l'année scolaire.

Tout au long de l'année, le bureau de l'amicale "Les enfants d'abord" œuvre pour mettre en place des manifestations au profit des enfants. Les prochaines actions seront : les commandes de sapins et chocolats de Noël (fournisseurs locaux). Coupons à demander à l'amicale par courriel amicale.lesenfantsdabord@gmail.com .

Nouvelle activité

À l'abri des regards, cachée derrière la chapelle Notre Dame de Recouvrance, une étonnante agence de voyage exerce son métier à Surzur. Funbreizh propose des séjours, des coffrets cadeaux, des séminaires et des voyages organisés, à tous ceux qui aiment la Bretagne. 13 personnes travaillent discrètement 9 impasse de la Chapelle et aujourd'hui, **l'agence dispose d'un agrément SNCF qui lui permet de proposer la vente de billets de train.** Plus besoin de filer à Vannes ! Chez Funbreizh, on vous conseille, on imprime votre billet et vous pouvez même régler en chèques vacances. Un vrai service de proximité, qui en plus de vous faciliter le voyage, vous permettra de faire la connaissance de cette équipe aussi dynamique que chaleureuse. Alors n'attendez pas et pour Noël, Funbreizh réserve aux Surzurois 10% de réduction sur sa box 100% Bretagne. Contact : 02 97 42 10 50 information@funbreizh.com et www.funbreizh.com

funbreizh
SÉJOURS - SÉMINAIRES - ÉVÉNEMENTS

Dates à retenir :

Tous les jeudis, marché de 17 h à 20 h
Attention changement de lieu : Grande rue

Décembre

Du mardi 29 novembre au samedi 31 décembre :
Exposition « Tilou, sa passion, son cheminement » - Médiathèque
Vendredi 2 :
Vernissage de l'exposition « Tilou : sa passion, son cheminement » - 18h - Médiathèque
Samedi 3 :
Marche au profit du Téléthon - 14h - Départ salle des Sports
Lundi 5 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Jeudi 15 :
• Spectacle de Noël pour les enfants des écoles
• Marché de Noël - de 17h à 20h - Place de l'Église
Samedi 17 :
Repas de Noël du Club Bel automne - 12h30 - salle des fêtes

Janvier

Dimanche 8 :
Vœux du Maire - 10h45 - Salle des Fêtes
Lundi 16 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Dimanche 29 :
Fest deiz (groupes Pebr et Penn Bihan) - 14h30 - Salle des Fêtes

Mutuelle solidaire

• **Mutuale** : permanence mardi 6 décembre
• **PACIFICA** : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi)

Mairie : nouveaux horaires

À partir du 1er décembre, la mairie sera **fermée le mardi après-midi.**
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi : 8h-12h / 14h-17h
Mardi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Vendredi : 8h-12h / 14h-16h30

Rappel : groupement d'achats

Possibilité de participer au groupement d'achats. Il est possible d'acheter le fioul, le bois ou encore les granulés en passant commande via le Mulot, afin d'obtenir un prix avantageux. **Renseignements : 02 97 42 12 52 ou mairie@surzur.fr**

Assurance maladie

Vous êtes confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut vous accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées. Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande. Pour plus de renseignements consultez ameli.fr.

Vannes agglo Golfe du Morbihan

Rapport suite à l'enquête publique du SCoT

L'enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Vannes agglo s'est tenue du 12 août au 16 septembre 2016.
La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions motivées, qui sont consultables en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de Vannes agglo.
Elle émet un avis favorable au projet, sous les 3 réserves suivantes :
• Préciser les notions de hameaux et de villages ;
• Inscrire dans le règlement la constitution de 45 ha pour les équipements métropolitains, d'assainissement et d'infrastructure
• Préciser qu'il n'est pas prévu d'extension de l'enveloppe urbaine complète pour les zones d'activités commerciales et centres commerciaux.

Téléthon : passage de motards à Surzur

Samedi 3 décembre, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven, 29). La balade moto de 70 kms passera par Surzur. Renseignements : g.tanne29@gmail.com - Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage…) sur Facebook : TelethonMoto29

Surzur Agenda 21

Le savez-vous?

Cette pub gratuite qui coûte si cher…

La plupart des gens pestent en découvrant leur boîte aux lettres envahie par la « pub » mais se contentent de la jeter. Mais savez-vous ce qu'elle nous coûte ? On l'estime à 40 kg par an et par foyer, ce qui représente au moins 9 tonnes de papier à Surzur ! Gâchis total, puisque seulement 13 % des prospectus sont lus. Cette publicité a forcément un coût que les annonceurs répercutent sur les prix de leurs produits : UFC-Que-choisir estime qu'une famille de 4 personnes paie environ 200 € par an pour financer ces prospectus distribués dans sa boîte à lettres. S'y ajoute le coût de leur traitement au sein des ordures ménagères, répercuté sur vos impôts : environ 150 €/tonne. Sans compter le gâchis environnemental (papier, encre, carburant…), ajoute UFC-Que Choisir, qui rappelle qu'en France, à peine un papier sur deux est recyclé. Ces prospectus sont distribués dans 62 % des boîtes à lettres, et même 71 % en commune rurale.
Comment lutter contre ce gaspillage ? En apposant sur votre boîte un autocollant Stop pub à demander en mairie. Et en attendant de vous déplacer, vous pouvez même découper celui-ci et le coller, ce qui permettra quand même aux collectivités de distribuer leur information.
Pour en savoir plus, l'étude complète sur le site de UFC-Que choisir.

Bloc-notes

Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques. **Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc**. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Plus de renseignements sur www.surzur.fr.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 7 novembre 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité :
• décide l'acquisition de la parcelle ZW n°36, d'une superficie de 183 m², appartenant aux consorts RÉHEL, au prix de 750 € ;
• approuve la signature d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse intercommunal avec les communes de Le Hézo et La Trinité Surzur, pour les années 2016 à 2019, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan ;
• sollicite l'attribution par la Caisse d'Allocations Familiales d'une subvention la plus élevée possible pour le projet de programme triennal d'acquisitions 2017 à 2019 pour les services petite enfance / enfance / jeunesse, pour un montant de 43 000 € HT ;
• émet un avis favorable au projet de décision modificative n°2 du budget principal 2016 de la commune ;
• émet un avis favorable au projet de décision modificative n°1 du budget annexe 2016 de la zone artisanale de Lann Borne

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Nous aurions aimé terminer l'année, sur une bonne note, en vous souhaitant de très belles fêtes de Noël. En fait de note vous l'avez tous reçue, c'est le montant de vos impôts 2016. Le montant des taxes d'habitation et foncières a particulièrement augmenté. L'abattement général à la base, est passé de 15 à 5% sur la part de la commune pour la taxe d'habitation. Cette différence impacte directement la base nette d'imposition et donc le calcul du montant de votre impôt. Madame le Maire n'est pas notre Père Noël, mais bien notre Père Fouettard !!! Elle a eu, encore une fois, après les augmentations de l'année dernière, la main lourde. Durant la mandature précédente, elle a su manifester son opposition à toute augmentation d'impôts (CM 13/04/2011, 28/03/2012, 10/04/2013, 12/03/2014). Depuis son changement de costume, les dépenses en travaux et les augmentations d'impôts qui vont avec, vont bon train… Nous vous souhaitons, malgré tout, d'agréables fêtes de fin d'année.
A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr

Réponse du Maire

Il y a un temps pour tout ! Le père Noël est passé en **2013** pour les Surzurois, avec un **joli paquet cadeau autour du restaurant scolaire (non financé)**. C'est bien l'accroissement de la dette qui en a suivi, qui a nécessité une recherche de recettes supplémentaires.
Une seule référence à retenir pour vous, lecteurs : la planification des investissements jusqu'en 2019, qui intègre, en face des dépenses, les recettes nécessaires. Cette étape a été franchie avec le **vote du budget 2015** et **en toute transparence**. **Aucune augmentation d'impôt n'a été votée depuis**. Et cela, **tous les élus le savent**.

Michèle NADEAU, Maire